

Chargé.e de l'économie locale

Cadre d'emploi : Rédacteur

Direction : Direction Politique de la Ville et Développement économique

Rattachement hiérarchique : N+1 : Directrice politique de la ville et développement économique

Lieu de travail : Centre administratif municipal

Date de la dernière mise à jour : 25 août 2021

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

CONTEXTE	Située à 14 km au sud de Paris, la ville d'Orly, bénéficie d'une situation géographique stratégique en proximité de la plateforme aéroportuaire, du MIN de Rungis, du SENIA et de centres commerciaux. Elle est, par ailleurs, impactée par de nombreux projets d'aménagement urbains et de transports (NPRU, requalification du centre ancien, ZAC du SENIA, Mise en service du T9 avec terminus en cœur de ville depuis avril 2021, de la ligne 14 avec station à Pont de Rungis en 2024). Des enjeux qui, outre l'accroissement de la population, justifient des services et des commerces adaptés aux besoins des habitants.
MISSION DE LA DIRECTION	La Direction Politique de la ville et développement économique regroupe les services politique de la Ville, développement Economique et Emploi-Insertion-Formation. Elle est en charge de la coordination et du développement de projets concourant aux dynamiques sociales, urbaines et économiques dans les quartiers notamment « Politique de la ville ».
FINALITE DU POSTE	Sous la responsabilité de la directrice de la politique de la ville et du développement économique, le (la) chargé(e) de mission conforte et anime l'activité commerciale et assure le lien avec les entreprises du territoire communal en lien avec le secteur Emploi, la direction de l'aménagement et développement, ainsi que les partenaires du développement économique du territoire.
ACTIVITES PRINCIPALES	<p>1/ Assurer l'interface avec les commerçants et les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir et orienter les porteurs de projet • Rencontrer les entreprises et les commerçants pour faire le point sur leur activité en lien avec le secteur Emploi et les opérations d'aménagement • Suivre et orienter, sur le plan administratif et réglementaire, les entreprises et les commerces <p>2/ Superviser les marchés forains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bon respect des clauses du marché • Faire l'interface entre les services techniques et le prestataire • Contrôler la facturation des abonnés • Assurer un contrôle régulier du bon déroulement des marchés <p>3 / Gérer l'animation du tissu économique local :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les animations (animations commerciales, newsletter, mail, réunions publiques) • Gérer l'interface avec le club entreprises conformément aux termes de la convention • Assurer une veille avec les agences immobilières, commercialisateurs et propriétaires pour identifier les locaux économiques du territoire communal • Rendre compte de l'activité à sa hiérarchie et alimenter la base de données AGDE et tableaux de bord Entreprises

<p>COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE</p>	<p><u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique= Traitement de texte, tableur et gestion de bases de données • Négociation • Organisation • Capacité à anticiper, planifier, s'adapter et rendre compte • Aptitudes relationnelles <p><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances approfondies du monde de l'entreprise • Connaissance des collectivités locales et des partenaires économiques institutionnels <p><u>3/ Posture professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité • Discrétion • Rigueur • Diplomatie • Fermeté • Représentation • Etre à l'écoute des attentes de l'autorité territoriale
<p>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</p>	<p><i>Diplôme requis : Master en développement économique ou équivalent</i> <i>Niveau d'expérience souhaité : 2 à 3 ans confirmés en collectivité locale ou pour le compte des collectivités locales</i></p>
<p>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</p>	<p><u>Relations internes à la collectivité :</u> - En lien permanent avec la directrice de la politique de la ville et du développement économique, le secteur emploi-insertion, la direction de l'urbanisme, le service renouvellement urbain, les services techniques, la direction de la communication,</p> <p><u>Relations externes à la collectivité :</u> Etablissement Public Territorial 12 (EPT 12) « Grand Orly, Seine, Bièvre », Valophis, Chambres consulaires, Epa orsa, ADP...</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail : 35h • Lieu de travail : Orly, possibilité de déplacement IDF <p>Contraintes particulières = réunions en soirée et ponctuellement entre midi et 14H</p>
<p>REMUNERATION</p>	<p>Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IFSE et CIA), prime annuelle, participation mutuelle et prévoyance</p>